



1^{ère} édition
26, 27, 28 janvier 2018
Université Quisqueya (UniQ)

LES ASSISES NATIONALES DES BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèques, politiques publiques de la culture
et accès à l'information

siteweb: www.assisesdesbibliotheques.org
email: info@assisesdesbibliotheques.org



*...et si le rêve était que
chacune des communes d'Haiti dispose
au moins d'une bibliothèque
territoriale d'ici 2030.*

SOMMAIRE

1. Les propos de Jimmy BORGELLA
Considérations générales
2. Description du projet
Qu'est-ce que c'est ?
3. Objectifs poursuivis
4. Organisation technique et matérielle
Comment s'y prendre ?
5. Les principaux fondements des Assises
Les problématiques cibles de 2017
6. Calendrier prévisionnel
7. Les Assises en chiffres
Budget prévisionnel
8. Comité national d'organisation
Qui sont engagés dans le projet ?
9. Contacts

1 LES PROPOS DE JIMMY BORGELLA

Considérations générales

Le secteur des bibliothèques en Haïti tarde encore à s'imposer comme un des véritables vecteurs de développement durable du pays parce qu'il jouit d'un déficit à la fois de définition, de reconnaissance et d'organisation structurelle. Le manque d'accès à l'information et aux connaissances à tous les niveaux de la société, caractérisé par l'insuffisance d'infrastructures culturelles et technologiques adéquates, est un problème fondamental pour le développement personnel de l'individu et celui de la société.

Partout dans le monde, les communautés ayant accès à des renseignements pertinents sont généralement mieux outillées pour éradiquer la pauvreté et les inégalités, améliorer l'agriculture, assurer une éducation de qualité, soutenir la santé, la culture, la recherche et l'innovation. Donc une bibliothèque est un instrument culturel de proximité qui intervient dans tous les domaines couvrant toutes les sphères d'activités de la vie humaine.

L'égalité d'accès à l'information et aux connaissances est un facteur important de paix sociale, car elle permet de combattre les disparités entre les groupes sociaux. Étant un des lieux de liberté individuelle et collective, la bibliothèque est par conséquent un véritable outil privilégié des politiques de démocratisation culturelle car elle apporte un appui considérable à l'épanouissement et l'autonomisation des populations.

La problématique de l'accès universel à l'information et aux connaissances, du financement des programmes de bibliothèques, de la professionnalisation, la régularisation et la normalisation du secteur constitue le fondement même des Ières « Assises Nationales des Bibliothèques autour du thème : Bibliothèques, politiques publiques de la culture et accès à l'information » qui auront lieu cette année. Cet événement de haut niveau se veut, un moyen efficace pour l'harmonisation et la fédération de toutes les forces vives de la vie nationale, autour de ce secteur d'activités potentiellement riche qui permettra de dégager de nouvelles perspectives politiques de la vie culturelle du pays afin de favoriser l'intégration des bibliothèques dans le Plan National de Développement.

Les bibliothèques sont particulièrement importantes dans un pays comme Haïti où le système éducatif n'est pas suffisamment développé et où les gens ont un besoin crucial d'accès à l'information, aux connaissances. Il est donc un challenge pour tous les leaders et décideurs politiques, les professionnels et acteurs des bibliothèques, de l'information et de la culture, les agents de développement communautaire, local et international, les acteurs de la société civile de décider finalement de la place de choix à donner aux institutions de bibliothèques dans la société toujours en considération avec l'évolution et la transformation de l'environnement numérique ■



Jimmy BORGELLA, 29 ans est un Bibliothécaire militant qui se bat pour la démocratisation et la décentralisation de la lecture publique en Haïti. Avec des collègues et amis, il a créé la compagnie haïtienne BIBLIOTHECOM, une agence de services en conception, montage, gestion, animation, informatisation, communication, et organisation d'événements des bibliothèques.

Il a co-initié le programme A Livres Ouverts de l'organisation sociale et solidaire VIE Jeunes Haïti dont il est le Président-fondateur et co-fondateur l'Association des Bibliothécaires, Documentalistes et Archivistes d'Haïti (ABDAH). Membre du comité permanent de la Section "Literacy and Reading" de la Fédération Internationale des Associations et Institutions de Bibliothèques (IFLA) depuis 2015, Monsieur Borgella a été distingué, pour son travail, parmi les 30 jeunes leaders mondiaux de moins de 30 ans pour l'alphabétisation et la lecture par International Literacy Association (ILA) ■

Jimmy BORGELLA, PDG de BIBLIOTHECOM



2 DESCRIPTION DU PROJET

Qu'est-ce que c'est ?

Le projet des « Assises Nationales des Bibliothèques » est défini comme le plus grand sommet professionnel haïtien, qui rassemble chaque année tous les acteurs clés de la vie nationale autour de la problématique structurelle du secteur des bibliothèques ainsi des services offerts au public rapport aux besoins réels de la société en matière d'accès à la culture et aux connaissances.

A chaque édition, les Assises se tiennent dans un département différent pendant trois (3) jours avec en prélude, une série de rencontres satellites dans les autres régions du pays. Elles s'adressent particulièrement à un public hétérogène composé à la fois des professionnels du secteur des bibliothèques, de l'information et de la culture ; des élus locaux et nationaux, des membres du gouvernement, des étudiants, des professionnels de l'enseignement supérieur, du droit et de la recherche; des professeurs et directeurs d'écoles ; des leaders de développement communautaires ; des professionnels haïtiens de la diaspora, etc...

Cette démarche s'inscrit dans une dynamique de consultation à la fois inclusive et participative pour créer une harmonisation des réflexions et éventuellement faciliter la mise en œuvre des recommandations qui surgiront à l'issue de chaque événement.

La première édition des « Assises Nationales des Bibliothèques » s'articule autour des principaux fondements liés à « la problématique de l'accès universel à l'information et aux connaissances, du financement des programmes de bibliothèques, de la professionnalisation, la régularisation et la normalisation du secteur. » Elle constitue une fenêtre ouverte sur l'occasion de partir sur de nouvelles bases pour définir le secteur dans

son sens propre et donner un véritable sens au travail de tous les jours des professionnels qui fournissent jusqu'ici un effort d'une valeur remarquable sans orientation aucune.

Le schéma organisationnel des Assises Nationales des Bibliothèques est constitué d'une série de conférences de haut niveau, des sessions mixte et plénières, d'ateliers consultatifs et de tables rondes qui sont configurés selon la réalité du moment dans le but de soulever le débat à tous les niveaux pour porter toutes les forces vives de la société à dégager, ensemble, une véritable ambition et vision nationale pour l'avenir des bibliothèques et de la lecture publique en Haïti ■

3 LES OBJECTIFS DU PROJET

de manière stratégique, ce projet vise à:

- Encourager toutes les forces vives du pays à adhérer à une nouvelle vision des politiques de démocratisation culturelle autour du développement des bibliothèques dans tous les coins et recoins du pays;*
- Créer et développer une harmonisation professionnelle entre tous les acteurs clés de la vie nationale sur la véritable place à donner aux institutions de bibliothèques dans la société;*
- Contribuer à la restructuration, au renforcement et au développement du secteur des bibliothèques et de l'information en Haïti ■*





4 ORGANISATION TECHNIQUE ET MATÉRIELLE



Le projet des « Assises Nationales des Bibliothèques » est conçu et porté conjointement par la Compagnie haïtienne de services aux bibliothèques « BIBLIOTHECOM® » et l'Association des Bibliothécaires, Documentalistes et Archivistes d'Haïti (ABDAH). Il sera exécuté en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation professionnelle, VIE Jeunes International, l'Université d'Etat d'Haïti, l'Université Quisqueya, la FOKAL...

Cet événement d'envergure nationale sera tenu chaque année dans un département géographique principal pendant une durée de trois (3) jours. Afin de rendre les discussions totalement inclusive et très participative, il sera également tenu, en prélude à chaque édition, des rencontres satellites dans d'autres grandes villes du pays. Cette année, la première Edition aura lieu à Port-au-Prince du 26 au 28 janvier 2018 et les rencontres régionales à Jacmel, aux Cayes, à Jérémie, aux Gonaïves, au Cap-Haïtien et à New York (spéciale diaspora).

Pour effectuer efficacement les opérations, il a été mis sur pied un comité national d'organisation. Également, des comités régionaux sont également constitués pour la tenue des rencontres et ateliers dans les grandes villes sus-mentionnées. La responsabilité de ces comités sera de concevoir, planifier et exécuter l'événement dans leurs villes respectives avec le comité national d'organisation. Ils décideront selon leurs capacités et leurs moyens d'action de l'espace pouvant accueillir l'événement ainsi que toute la logisti-

que adéquate. Le projet, tel que défini est segmenté en trois grandes phases formant un tout cohérent autour des objectifs pour une bonne articulation des opérations pour de meilleurs résultats:

Phase I : Rencontres satellites (Conférences, discussions, ateliers)

- Jacmel (Sud'Est) - Cayes (Sud)
- Jérémie (Grand'Anse) - Gonaïves (Artibonite)
- Cap-Haïtien (Nord) - New York (Diaspora)

Phase II : Conférence nationale (Port-au-Prince, Ouest)

- Cocktail et spectacle d'ouverture
- Conférences plénières & ateliers consultatifs
- Forums de discussions de haut niveau
- Mise en place des commissions de suivis
- Cocktail et spectacle de clôture

Phase III : publication et dissémination des Actes des Assises

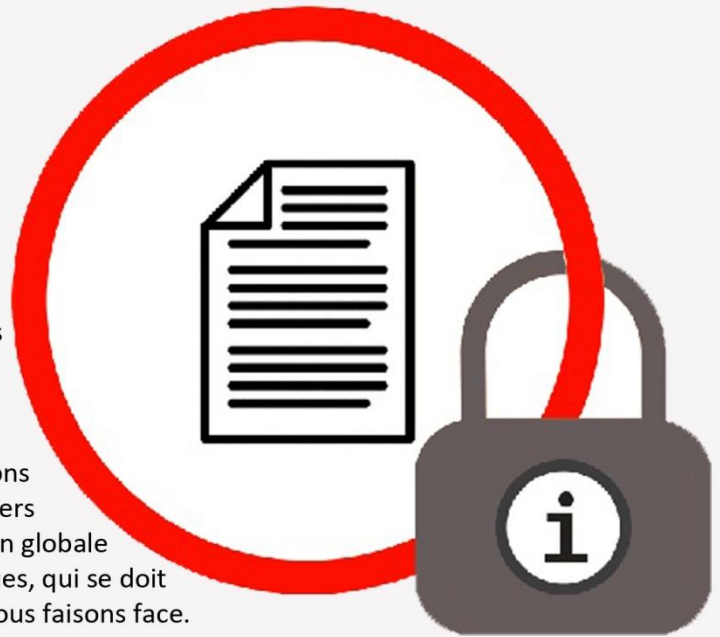
- Rédaction et publication des Actes
- Dissémination, suivis & plaidoyers
- Communication sur l'état d'avancement des résultats obtenus ■

LES FONDEMENTS DES ASSISES NATIONALES DES BIBLIOTHÈQUES

Cette année, les fondements des « Assises Nationales des Bibliothèques » se justifient sur les quatre problématiques suivantes :

5.1. La problématique du libre accès à l'information et aux connaissances

L'accès universel à l'information, aux connaissances et à la culture consiste un vecteur de développement durable dans l'édification d'une société de justice et de paix. Il est alors sans conteste un objectif auquel le secteur des bibliothèques contribue, favorisé par la disponibilité des technologies de l'Information et de la Communication. Actuellement, une vision globale d'un secteur des bibliothèques unifié, portée par la Fédération Internationale des Associations et Institutions de Bibliothèques (IFLA), est aux prises de discussions, d'ateliers régionaux à travers toute la planète. Implémenter cette vision globale à l'échelle nationale est du devoir du secteur des bibliothèques, qui se doit de se montrer conscient des nouveaux défis auxquels nous tous faisons face.



Le libre accès à l'information, aux connaissances et à la culture, défi planétaire, se définit sans aucun doute en tant que problématique du secteur des bibliothèques qui se veut unifier sur les prises de décisions à apporter pour émettre des solutions durables aux défis mondiaux. Les Assises Nationales des Bibliothèques trouvent indubitablement son bien-fondé dans cette quête pérenne du développement de l'accès universel à l'information.

5.2. Problématique de la professionnalisation du secteur des bibliothèques

L'un des problèmes fondamentaux identifié par rapport au secteur des bibliothèques est la professionnalisation du métier et des services offerts. Il y a une suite logique dans cet ordre de réflexion qui nous porte à mieux comprendre la profondeur de la question qui est considéré par les plus avisés comme une véritable menace pour l'avenir des bibliothèques et secteur des sciences de l'information.

Nous comprenons que le secteur des bibliothèques tarde encore à se développer parce qu'il y a évidemment un manque criant de professionnels. Et ce manque de professionnels qualifiés et compétents est caractérisé par le simple fait qu'il n'existe aucun endroit approprié pour former des professionnels en bibliothéconomie. Jusqu'ici il n'y a pas d'école supérieure pour créer et développer des générations de professionnels parce que le secteur jouit d'un déficit de définition, de reconnaissance et d'organisation structurelle. Donc on ne sait pas ce que sait. Rien qu'à regarder du statut de ceux qui évoluent dans le secteur et on comprend bien la dimension du problème.

SUITE...

5

LES FONDEMENTS DES ASSISES NATIONALES DES BIBLIOTHÈQUES

Cet aspect important dont l'avenir et l'épanouissement réel du secteur et du métier de bibliothécaires constitue l'un des fondements stratégiques des Assises Nationales des Bibliothèques et fera objet de réflexions et d'échanges afin de trouver une alternative durable pouvant contrer ce phénomène.

5.3. Problématique du financement des programmes de bibliothèques

L'absence d'une politique de financement alternatif au profit du développement des programmes de bibliothèques constitue jusqu'ici une barrière pour l'épanouissement du secteur. En dépit du nombre restreint de structures existantes dans les réseaux de la Bibliothèque Nationale d'Haïti, de la Direction Nationale du Livre, des Alliances Françaises et de la Fondasyon Konesans ak Libète (FOKAL), augmenté de quelques initiatives individuelles, il y a, cependant, une grande disparité et inégalité en matière d'accès à la culture et aux connaissances chez plus de 90% de la population.

Malgré la volonté manifeste qui anime les nombreux acteurs de la société civile à s'investir dans des initiatives littéraires et culturelles afin de pallier aux phénomènes de l'illettrisme, de l'analphabétisme, du sous-développement mental, de la délinquance juvénile, il reste cependant malheureux d'aboutir à un véritable progrès durable capable de répondre à la problématique de la bibliothèque scolaire, de la bibliothèque universitaire, de la bibliothèque municipale, des centres de recherches et de documentations spécialisées, des bibliothèques ministérielles, etc...

Cette lecture panoramique de la « vraie réalité » nous a permis de comprendre qu'en matière de la démocratisation et de la décentralisation de l'accès à l'information et aux connaissances, nous avons « pratiquement besoin de tout ». Pour y parvenir, comment s'y prendre ? Quel choix intelligent faut-il faire ? Comment combiner les efforts de l'État avec ceux de la société civile, du secteur privé des affaires, de la diaspora haïtienne et de la communauté internationale afin de dégager de nouvelles perspectives politiques en faveur du développement des programmes de bibliothèques pour mieux contribuer à l'épanouissement et l'enrichissement de la vie culturelle du pays ? Cette dimension de questionnement et de réflexions constitue, sa pertinence, un des fondements particuliers des Assises.

5.4. Problématique de la régularisation et de la normalisation du secteur des bibliothèques

Malgré le déficit à la fois de définition, de reconnaissance et d'organisation structurelle dont jouit le secteur en Haïti, paradoxalement on constate une volonté déclarée chez les acteurs de la société civile pour l'essor des bibliothèques dans tous les coins et recoins du pays. Les actions qui se posent partent dans tous les sens, sans articulation ni orientation stratégique en termes de choix de services et d'investissements et ne tiennent pas compte du véritable besoin des communautés.

A l'échelle nationale, il existe trop de fragmentation, de diversification sans aucune manœuvre de complémentarité et qui, de façon inversement proportionnelle, exige nécessairement plus de normalisation, de régularisation,

SUITE...

5

LES FONDEMENTS DES ASSISES NATIONALES DES BIBLIOTHÈQUES

de coordination et de communication. Pour mieux parvenir à démocratiser et décentraliser l'accès aux services de renseignements et à la culture, il y a donc ce besoin crucial d'organiser l'accès à l'information avec des méthodes cohérentes plus modernes et plus adaptés à la réalité des communautés qui va pouvoir garantir un meilleur statut de reconnaissance aux structures de bibliothèques.

Toute cette dynamique de développement des programmes de bibliothèque requiert une véritable cohésion entre les politiques de l'État et les acteurs du secteur. Il sera donc nécessaire de mettre en place un organisme consultatif de coordination et d'orientation stratégique comme il en existe dans tous les pays développés dans ce domaine. Il sera chargé de conseiller le gouvernement dans le domaine de la coopération entre les bibliothèques; d'émettre des avis et des recommandations sur la situation et les questions qui concernent les bibliothèques et les réseaux documentaires. Il favorisera la coordination des politiques documentaires à l'échelle nationale; procéder à l'inspection générale des bibliothèques pour examiner les cas particuliers des personnes et des établissements.

Il sera bon par conséquent que, sur des aspects engageant au fond l'avenir de la recherche documentaire en Haïti, d'avoir une structure, qui pourra, sans intention d'interférence et d'ingérence, accompagner les acteurs concernés sur l'orientation de la politique globale des bibliothèques haïtiennes vis-à-vis des perspectives et les priorités en termes de choix de formations adaptées, de programmes d'investissement, de réglementation et de normalisation du statut des professionnels ainsi que des institutions de services d'information documentaire.

L'idée de réfléchir sur la nécessité d'avoir un « **Conseil Supérieur des Bibliothèques** » comme organisme de régularisation et de normalisation du secteur est d'une évidence capitale et par conséquent, constitue cette année, l'un des fondements essentiels des Assises Nationales des Bibliothèques ■

AOÛT
2017

MARS
2018

JANVIER
2018

6

CALENDRIER PRÉVISIONNEL



18 août 2017

Lancement des opérations
Conférence de presse



7 oct. au 17 déc. 2017

Conférences Satellites en
Région (CSR)



26 au 28 janvier 2018

Assises Nationales des
Bibliothèques, (Port-au-Prince)



30 mars 2018

Publication & Dissémination
des « Actes des Assises »

1- COORDINATION, COMMUNICATION & PROGRAMMATION

JIMMY BORGELLA (Coordonnateur Général)

Bibliothécaire, fondateur & PDG de BIBLIOTHECOM
Membre du comité permanent de la Section
Literacy and Reading de l'IFLA, Co-fondateur d'ABDAH
Email: jimmydeborgella.viejeunes@gmail.com
Tél.: +509 37.37.87.02

LUC STÈVE HONORÉ (Coordonnateur Adjoint)

Président-fondateur d'ABDAH
Spécialiste en Technologie de l'Information et de la Comm.
Programmeur sénior, IFLA Advocacy Leader
Email: orelhon@gmail.com
Tél.: +509 34.19.04.61

ROSE NEIJCHMA VERLY (Assistante Exécutive)

Finissante en Médecine (Université Quisqueya)
Email: rosemaly92@gmail.com
Tél.: +509 36.66.83.75

2- GESTION DU BUDGET

RUBSON BRUMAIRE

Economiste & Directeur Exécutif de VIE Jeunes International
Consultant (programme A Livres Ouverts)
Email: rubsonbrumaire@gmail.com
Tél.: +509 32.25.87.24

MARIE NERLYNE MOREL

Master II en Sciences de Gestion
Coordonnatrice de programme à VIE Jeunes Haïti
Email: lynemorel20@gmail.com
Tél.: +509 42.72.32.70

GAVENS ETZER JOINVILLE

Comptable & Gestionnaire d'information de la
Bibliothèque du Collège Saint François de Tours
Email: lecomptableagree91@gmail.com
Tél.: +509 48.38.25.87

3- COORDINATION DES PANELS

YENNIVA MÉNARD

Ecrivaine & Etudiante en Sciences juridiques
à l'Université Quisqueya (UNIQ)
Email: myenniva@gmail.com
Tél.: +509 38.14.23.01

5- GESTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

PATRICK LAURENT

Avocat sénior, Fondateur et Directeur du Cabinet
Patrick Laurent & Associés
Email: laurentpdf@hotmail.com
Tél.: +509 37.02.71.37

6- GESTION DES ATELIERS

ANNIE THAMAR GARÇON

Juriste et consultante junior à IDEA International
Coordonnatrice d'enquête à StecmaConsulting
Email: annthressy@gmail.com
Tél.: +509 34.94.48.38

7- AFFAIRES CULTURELLES

WADLEY ZEPHIRIN

Artiste, Bibliothécaire, Conseiller Technique d'ABDAH
Président des Affaires Culturelles à VIE Jeunes International
Email: zephir07@yahoo.fr
Tél.: +509 31.61.11.11

ALJANY NARCIUS

Diplômée en Sciences de l'éducation (philosophie)
Journaliste multimédia, Vice-Présidente de VIE Jeunes
Email: aljy1990@gmail.com
Tél.: +509 44.59.98.00

8- SECRÉTARIAT & INSCRIPTION

MARIE-ANNE OSCAR

Gestionnaire & Archiviste
Email: osmanie27@yahoo.fr
Tél.: +509 32.64.18.69

CARDIA SAINT-AUDE

Bachelière en Sciences juridiques & psychologie
Email: cardiamos01@gmail.com
Tél.: +509 46.27.29.96

9- GESTION DE LA LOGISTIQUE

EMMANUEL PIERRE-LOUIS

Etudiant en Comm. Sociale & Coordonnateur ACTMEDIATION
Email: emmanuelpierrelouis123@gmail.com
Tél.: +509 37.96.87.44

LOUDRIGE FANOR

Master I en Sciences de Gestion
Conseillère en audit et contrôle interne à VIE Jeunes International
Email: falouri09@yahoo.fr
Tél.: +509 36.71.21.48

10- RENCONTRES RÉGIONALES

MYRLANDE MATHIEU

Etudiante en Droit (UNIQ)
Email: mathieumyrlande@gmail.com
Tél.: +509 37.45.74.80

LORINA ALFRED

Etudiante en Travail social (UEH)
Email: lorinaalfred09@gmail.com
Tél.: +509 37.16.79.57

11- PUBLICATION DES ACTES

TAINA TRANQUILLE

Co-fondatrice & Secrétaire Gnrl de l'ABDAH, Membre du comité
permanent de la section Library of Children and Young Adult (IFLA)
Email: ttranquille1987@gmail.com
Tél.: +509 44.53.43.79

12- COORDINATION DES VOLONTAIRES

EMMANUELLA CINEA

Diplômée en Administration Publique
Email: emmanuella.cinea@yahoo.fr
Tél.: +509 41.19.42.41

13- CONSEILLER TECHNIQUE

SHILLER JUNIOR DOCTEUR

Email: shillodocteur85@gmail.com
Tél.: +509 44.80.00.86



© BIBLIOTHECOM / ABDAH
LES ASSISES NATIONALES DES BIBLIOTHÈQUES

Siteweb: www.assisesdesbibliotheques.org
Email: info@assisesdesbibliotheques.org
Téls.: (509) 37.37.87.02 / (509) 34.19.04.61
Adresse: 4 bis, Rue Clerveaux, Pétion-Ville, HT